

Motion des représentants des personnels enseignants et d'éducation associés aux représentants des parents d'élèves concernant la S.E.G.P.A.

Conseil d'administration du 30 juin 2022

La Circulaire n° 2015-176 du 28 octobre 2015 précise que « *les enseignements en Segpa s'appuient sur les programmes et les compétences visés en collège. La Segpa doit avoir **une taille minimale de quatre divisions (de la sixième à la troisième)** pour permettre aux élèves d'accomplir un cursus complet dans un même collège. Cette exigence sera prise en compte progressivement dans le cadre de l'élaboration de la carte scolaire. Toutefois, les spécificités des territoires, en milieu rural notamment, peuvent justifier une organisation plus dispersée. **Chaque division ne doit pas, dans toute la mesure du possible, excéder 16 élèves.*** »

La S.E.G.P.A. Du collège Jean Moulin est depuis de très nombreuses années une S.E.G.P.A. dite 48. C'est-à-dire qu'elle peut accueillir 48 élèves répartis sur 3 classes :

- Une classe à double niveau 6ème-5ème
- Une classe de 4ème
- Une classe de 3ème

Depuis toujours les effectifs n'ont jamais dépassé 16 élèves comme recommandé dans les textes officiels.

Le double niveau 6ème-5ème a toujours posé problème à plusieurs égards. Tout d'abord il nous questionne sur le nombre de divisions qui, si l'on en croit les textes devrait être de 4. Or, les moyens alloués à la S.E.G.P.A. ne permettent pas de créer 4 divisions.

Il pose également problème au niveau pédagogique car il demande aux enseignants de gérer des apprentissages sur 2 cycles différents. Les horaires règlementaires notamment en sciences, E.P.S., Mathématiques et Anglais ne sont pas les mêmes pour les 2 niveaux ce qui est problématique également.

Enfin, cela engendre un petit effectif en 4ème puisque ce n'est pas un groupe complet de 16 élèves de 5ème qui monte en 4ème.

Ce dernier point est d'autant plus problématique car pour la première année, on nous annonce que notre effectif pour le niveau 6ème-5ème à la rentrée 2022 s'élèvera à 20 élèves. Nous sommes donc bien loin de la limite fixée à 16. La raison évoquée est que nous sommes une S.E.G.P.A. 48 et qu'à ce titre nous pouvons accueillir 48 élèves peu importe le niveau et que nous devons en interne trouver la solution pour les répartir.

Pour maintenir des effectifs raisonnables il nous faudrait alors créer un double niveau 6ème-5ème, un double niveau 5ème-4ème et une 3ème avec tous les inconvénients que cela implique (emplois du temps, gestion des programmes, gestion de classe...)

Pour rappel, la circulaire indique que « *la Segpa accueille des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien. Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences et connaissances définies dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux, et présentent des lacunes importantes qui risquent d'obérer l'acquisition de celles prévues au cycle de consolidation.* »

Un double niveau ne peut fonctionner qu'à condition d'avoir des élèves autonomes et ayant confiance en leurs capacités. Nos élèves sont tout l'inverse de cela. Ils arrivent au collège après des années d'échec scolaire avec une estime d'eux-même très dégradée. Ils ont besoin d'un cadre rassurant et bienveillant avec des enseignants à l'écoute qui ont du temps à leur accorder individuellement.

Aujourd'hui, nous sommes dans une logique purement comptable au détriment de tout aspect pédagogique alors que nous avons affaire à un public qui demanderait une attention toute particulière.

Nous devons donc choisir entre 2 solutions inacceptables pour les élèves :

- Passer 2 années en double niveau (6ème et 5ème) avec un effectif surchargé.
- Passer 3 années en double niveau (6ème , 5ème et 4ème) avec un effectif chargé.

Nous sommes sidérés des conditions de travail que l'on impose désormais à des élèves déjà fragilisés par leur début de scolarité et qui habituellement trouvaient un nouveau souffle lors de leur entrée en S.E.G.P.A. et des conditions favorables et adaptées à leur réussite puisque c'est bien cela ajouté à leur bien être qui nous importe tous.

A ce titre, nous demandons à ce que les effectifs des élèves de S.E.G.P.A. soient bloqués à 16 par division. Et, si les effectifs sont si importants, alors pourquoi ne pas nous redonner le statut de S.E.G.P.A. 64 avec une division par niveau ?

Les représentants des personnels enseignants et d'éducation et les représentants des parents d'élèves du
collège Jean Moulin